

THEME – Qu'est-ce que le droit ?

## EMC

### Le Droit et ses fonctions



Objectif principal :

- Distinguer les fonctions et les caractéristiques du droit



**Mots-clés :** État de droit, laïcité, égalité, liberté, solidarité + fonctions du droit + distinction entre droit et morale + ordre public + caractères de la règle de droit

Depuis l'adoption des principes du libéralisme politique issus de la philosophie des Lumières, les principes généraux d'égalité, de liberté, de solidarité et plus récemment de laïcité fondent l'organisation de la société démocratique française. Ils contribuent à faire du droit un facteur d'organisation et de pacification de la société.

## **I – Les principes généraux du droit**

Boris Stark, dans son introduction au droit : « Le droit est *l'ensemble des règles de conduite qui gouvernent les rapports entre les hommes* et dont le respect est assuré par l'autorité publique. »

### **Document 1 : le droit et la morale**

Le Droit doit être distingué de la morale. En effet, si tous les deux ont pour vocation à réguler les rapports entre les hommes, la transgression de la règle de droit est sanctionnée par l'autorité publique, alors que la transgression de la morale n'est sanctionnée que par notre propre conscience.

Par ailleurs, le droit regroupe deux catégories : les prérogatives (privilège, pouvoir, droit accordé à une personne...) appartenant à une personne, garanties par la puissance publique (Droit de Propriété) et les règles qui s'imposent aux Individus au sein de la Société (ex : le code de la route).

1. Distinguez la règle de droit de la morale.
2. Citez des exemples de règles de droit et des règles de morale.

### **A- Le droit organise la vie en société**

#### **Document 2 : l'ordre public**

Selon le conseil constitutionnel qui n'a jamais réellement défini l'ordre public, il s'agit d'un état social idéal caractérisé par « le bon ordre, la sécurité publique, la salubrité et la tranquillité publique la sureté ». C'est à l'état que de garantir l'ordre public.

#### **Document 3 : Pacification sociale**

Il semble difficile de vivre sans règle. En effet, le droit organise nos rapports, évitant ainsi que s'instaure la loi du plus fort.

En France, le peuple confère au Parlement (Assemblée Nationale et Sénat) le soin d'élaborer et de voter les lois en toute légitimité.

1. Caractériser un monde sans règles.
2. Expliquez pourquoi le parlement est une autorité légitime

## **B- Mais a aussi un rôle de pacification**

### **Document 4 : Pacification sociale**

Le Droit à projet d'organiser la vie en société, de régir les comportements des hommes entre eux de telle sorte qu'il soit assuré la paix sociale.

Il s'ensuit qu'il doit y avoir une nécessaire correspondance entre le Droit et les comportements qui sont d'usage dans un pays donné. C'est-à-dire finalement entre le Droit et les mœurs, celle-ci étant entendues dans un sens large englobant tous les types de rapports entre les hommes. Le droit organise et normalise les rapports qui revêtent un caractère essentiel pour assurer l'harmonie sociale [...]. Il joue un double rôle. D'une part, il consacre et règlemente ce qui se fait habituellement et qui apparaît comme le bonheur de vivre ensemble ; et comme les comportements évoluent le droit va évoluer pareillement. D'autre part, mais plus modestement le droit se lève parfois comprendre ce qui se fait et va ériger en règle ce qui devrait se faire parce que cela correspond mieux à l'idéal de justice et de sagesse.

Ph. Malinvaud, Introduction à l'étude du droit

1. Recherchez le sens de paix sociale
2. Expliquez pourquoi et comment le droit assure la paix sociale.

## **II – Le droit exprime les valeurs de la société**

### **Document 1 : Déclaration de l'Homme et du Citoyen**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits [...]

**Art. 2.** Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété la sûreté, et la résistance à l'oppression [...]

**Art. 4.** La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membre de la Société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.. [...]

**Art. 10.** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que la manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

1. Expliquez ce que veut dire l'expression « libre et égaux en droits »
2. Dans quels cas peut-on réduire la liberté ?
3. Comment l'article 10 introduit il le principe de laïcité ?

### **Document 2 : liberté.**

Selon la maxime populaire : « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres », ce qui explicite bien qu'une personne ne peut imposer à autrui ses pensées, ses désirs, plus encore sa volonté, risquant en effet d'entraver la possibilité de liberté d'autrui. En France l'exercice des « droits naturels » de chacun ne rencontre ses limites qu'à travers l'exercice

des mêmes droits chez autrui. Il s'agit d'assurer aux autres membres de la société la jouissance des mêmes droits. Et ceux-ci ne peuvent être déterminées que par la loi.

### **Document 3 : les hommes naissent libres et égaux en droits**

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits (1948). Ce qui est affirmé ici c'est le principe à la naissance de l'égalité en droits. Egalité politique (et non égalité sociale) des personnes quels que soient leurs sexes, âges, niveaux sociaux, appartenance ou non religieuses, l'égalité passe par l'accès à l'éducation, à la culture.

[www.cercleshoah.org](http://www.cercleshoah.org)

1. Proposez votre définition de la liberté.
2. Citez des applications de cette valeur dans votre vie de tous les jours

### **Document 4 : solidarité**

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) constitue un montant minimum de pension de vieillesse accordé, sous condition de ressources, aux personnes qui n'ont pas suffisamment cotisé aux régimes de retraite pour pouvoir bénéficier d'un revenu d'existence à l'âge de la retraite

L'assistance sociale : héritière de la charité chrétienne et de la révolution française de 1789, à travers ses principes d'égalité et de solidarité, l'assistance sociale se définit comme le devoir de la société de porter secours aux indigents, vieillards ou enfants abandonnés.

Elle passe par l'octroi d'une aide aux personnes dont les ressources sont insuffisantes [...] Aucune contrepartie n'est exigée du bénéficiaire. En revanche elles sont soumises à des conditions de ressources et de besoin.

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

1. Proposez une définition de la solidarité.
2. Citez des applications de cette valeur dans votre vie de tous les jours.
3. Montrez-en quoi la solidarité est une valeur qui contribue à faire du droit un facteur d'organisation dans la société

### **Document 5 : la laïcité**

La laïcité repose sur trois principes et valeurs : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.

Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

La laïcité suppose la séparation de l'Etat et des organisations religieuses. L'ordre politique est fondé sur la seule souveraineté du peuple des citoyens, et l'Etat —qui ne reconnaît et ne salarie aucun culte— ne régit pas le fonctionnement interne des organisations religieuses.

De cette séparation se déduit la neutralité de l'Etat, des collectivités territoriales et des services publics, non de ses usagers.

La République laïque assure ainsi l'égalité des citoyens face à l'administration et au service public, quelles que soient leurs convictions ou croyances.

La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes, sous réserve du respect de l'ordre public.

Observatoire de laïcité

1. A l'aide du document 5 proposez une définition de la laïcité et citez des applications de cette valeur dans votre vie
2. Montrez-en quoi la laïcité est une valeur qui contribue à faire du droit un facteur d'organisation dans la société.